

SOUS-PROGRAMME

55310	Accueil psychosocial AAO	55330	Services de proximité (itinérance)
55320	Suivi psychosocial 1lign	55510	Services de toxicomanie

INSTALLATION

Selon le territoire CLSC de la résidence de l'utilisateur (les notes et autres documents doivent être classés dans les archives de la même installation que celle de la statistique)

TYPE D'INTERVENTION

1	Intervention individuelle
2	Intervention couple
3	Intervention familiale
4	Intervention de groupe

RAISON DE L'INTERVENTION

LÉGENDE

- **PQPTM** : Les libellés avec cet acronyme font partie du programme québécois pour les troubles mentaux. Pour plus de détails, vous référez au *Guide de saisie I-CLSC_PQPTM* de juin 2021 (nouveau guide MSSS à venir).
- **Astérisque (*)** : **Veillez toujours utiliser le code le plus précis, d'autant plus lorsqu'un astérisque se trouve vis-à-vis le code, car le ministère fait le suivi de ces raisons et actes d'interventions.**
- **Gris** : Code réservé aux usagers pour lesquels un diagnostic ou une conclusion relative à la présence d'un trouble mental a été établi par un médecin, un psychologue ou un professionnel dûment habilité à évaluer les troubles mentaux

2850 Dysfonctions sexuelles : ... *groupe hétérogène de troubles qui se caractérisent typiquement chez une personne par une perturbation cliniquement significative de la capacité à répondre sexuellement ou à éprouver du plaisir sexuel.*

2860 Dysphorie de genre : ... *se réfèrent à la détresse qui peut accompagner l'incompatibilité entre le genre vécu ou exprimé et le genre assigné*

2870¹ Troubles paraphiliques

2900 Problèmes reliés à la vie de couple

- 2901 Alcoolisme du conjoint
- 2902 Communication dans le couple
- 2903 Décès du conjoint
- 2904 Rupture du couple
- 2905 Maladie grave du conjoint
- 2907 Remise en question du couple
- 2908 Toxicomanie du conjoint

3000 Problèmes reliés à la vie familiale

- 3001 Adaptation à l'arrivée d'un enfant
- 3003 Décès dans la famille, excluant : décès du conjoint (2903)
- 3004 Relations interfamiliales
- 3005 Relations parents-enfants (0 à 11 ans)
- 3006 Relations parents-adolescents (12 à 17 ans)

¹ Code réservé aux usagers pour lesquels un diagnostic ou une conclusion relative à la présence d'un trouble mental a été établi par un médecin, un psychologue ou un professionnel dûment habilité à évaluer les troubles mentaux

	3007	Santé physique ou mentale dans la famille <u>excluant</u> : 3012 & 3008
	*3008	Problèmes de santé mentale chez le parent de l'utilisateur
	3009	Adaptation à une situation de famille monoparentale
	3010	Adaptation à une situation de famille reconstituée
	3011	Adaptation d'un enfant à une dislocation familiale
	3012	Adaptation à l'arrivée d'un enfant handicapé (intellectuel ou physique) ou malade
	*3013	Adaptation au placement d'un membre de la famille
	3014	Compétences parentales déficientes ou insuffisantes
	* 3015	Épuisement de la famille
	3016	Toxicomanie dans la famille
	3018	Relation parents-enfants d'âge adulte (18 ans et plus)
	3097	Problème de relation CPE-famille
	3098	Adaptation à un deuil périnatal
	3099	Problème de relation famille-école
3400	Problèmes socioéconomiques	
	3403	Logement (domicile)
	3404	Ressources matérielles insuffisantes
	3406	Nourriture
	3407	Vêtement
3500	Problèmes reliés au travail	
	3501	Harcèlement en milieu de travail
	* 3502	Épuisement profession (burnout)
	3503	Perte d'emploi et problèmes reliés à la recherche d'un emploi
	3506	Adaptation professionnelle
	3507	Intégration au marché du travail
	3508	Relations interpersonnelles au travail
3600	Problèmes sociaux divers	<u>Incluant</u> : environnement, immigration ou citoyenneté, défense des droits, minorité ethnique, éloignement, loisirs
	3607	Immigration ou citoyenneté
	* 3612	Itinérance
	3616	Hygiène personnelle inadéquate
	3617	Demande de subvention
	3618	Transport
	3619	Demande de régime de protection (Tutelle, mandat d'inaptitude, etc)
	* 3620	Absence ou épuisement des proches aidants
4000	Problèmes reliés à la victimisation	
	4001	Victime d'accident
	4004	Victime d'un vol, de vandalisme, de méfaits
	4007	Victime de harcèlement, <u>excluant</u> : 4507 & 3501
	4008	Victime d'agression ou d'acte de violence <u>excluant</u> : 4501, 4502, 4503, 3501, 5301 & 5310
	4009	Victime d'exploitation financière
4100	Problèmes reliés à la maltraitance	(voir la liste déroulante pour tous les types de maltraitance) Incluant : aînés et toutes autres personnes majeures en situation de vulnérabilité.
4200	Problèmes reliés à la dépendance	
	*4201	Alcool
	*4204	Tabac et / ou vapotage à la nicotine
	*4206	Jeux de hasard et d'argent

	*4207	Internet et écrans <u>incluant</u> : les jeux vidéo, les réseaux sociaux et autres écrans, <u>excluant</u> : les jeux de hasard et d'argent	
	*4208	Opioïdes	
	*4209	Cannabis	
	*4210	Hallucinogènes	
	*4211	Substances volatiles	
	*4212	Sédatifs, hypnotiques ou anxiolytiques	
	*4213	Stimulants	
4300	Troubles de l'alternance veille-sommeil		
4400	Problèmes reliés à la négligence		
	4401	Risque d'atteinte ou atteinte à la sécurité physique	
	4402	Risque d'atteinte ou atteinte au bien-être relationnel	
	4404	Négligence parentale	
4500	Problèmes reliés à des agressions à caractère sexuel		
	<u>Victime</u>		
	* 4501	Victime d'inceste	
	* 4502	Victime de viol	
	* 4503	Victime d'autres formes d'agression sexuelle	
	* 4504	Séquelles d'inceste →	
	* 4505	Séquelles de viol →	
	* 4506	Séquelles d'autres formes d'agression sexuelle →	
	<u>Agresseur</u>		
	* 4511	Agresseur intrafamilial auprès d'un enfant (inceste)	
	* 4512	Agresseur auprès d'enfant, sans lien intrafamilial	
4900	Problèmes de comportement		
	4902	Comportement agressif	
	4903	Délinquance	
	4905	Abandon ou décrochage scolaire	
	4949	Absentéisme scolaire	
4950	Problèmes suicidaires		
	4951	Idéation suicidaire	
	4952	Comportement suicidaire	
	*4953	Automutilation	
4960²	Troubles bipolaires et apparentés		
	*4961 ²	Troubles bipolaires de type 1	
	*4962 ²	Troubles bipolaires de type 2	
	*4963 ²	Troubles cyclothymiques	
4970²	Troubles dépressifs (PQPTM)		
	*4971 ²	Troubles dépressifs caractérisés (PQPTM)	
	*4972 ²	Troubles dysruptifs avec dysrégulation émotionnelle (PQPTM)	
	*4973 ²	Troubles dépressifs persistants (PQPTM)	
4980²	Troubles obsessionnels-compulsifs et apparentés (PQPTM)		
	*4981 ²	Troubles obsessionnels-compulsifs (PQPTM)	
	*4982 ²	Obsession de dysmorphie corporelle (PQPTM)	
	*4983 ²	Thésaurisation pathologique (sylllogomanie) (PQPTM)	

On considère comme *séquelle* un problème qui persiste plus d'un an après l'événement

² Code réservé aux usagers pour lesquels un diagnostic ou une conclusion relative à la présence d'un trouble mental a été établi par un médecin, un psychologue ou un professionnel dûment habilité à évaluer les troubles mentaux

*4984² Trichotillomanie (PQPTM)

*4985² Dermatillomanie (PQPTM)

4990³ Troubles liés à des traumatismes ou à des facteurs de stress

*4991³ Troubles réactionnels de l'attachement

*4992³ Troubles de la désinhibition du contact social

*4993³ Troubles de stress post-traumatique (PQPTM)

*4994³ Troubles de stress aigu

*4995³ Troubles de l'adaptation

*4996³ Troubles du deuil complexe persistant

5000 Problèmes d'adaptation sociale et de croissance personnelle

5001 Adaptation et intégration scolaire

5002 Adaptation sociale de nouveaux arrivants (immigrants ou non)

5003 Relations interpersonnelles excluant : 3004, 3005, 3006, 2900 et 3508

5004 Isolement social

5005 Intégration sociale

5006 Adaptation ou intégration à un placement autre que familiale excluant : 3013 et 3017

5007 Besoin d'affirmation

5008 Inacceptation de soi (estime et image de soi)

5009 Remise en question personnelle par rapport à soi-même ou à son choix de vie

5010 Cycles de vie et problèmes de transition, incluant : adolescents, adultes, personnes âgées, etc.

5011 Adaptation à une situation éprouvante inclut : décès d'un proche

5015 Problème d'apprentissage

5020³ Troubles à symptomatologie somatique et apparentés

*5036³ Indice de retard global de développement

** 5045 Décès d'un proche

** 5047 Adaptation et intégration en milieu de garde

** 5049 Adaptation à la maladie (physique, chronique ou handicap)

5050 Indice de troubles mentaux et symptômes associés

*5051 Indice de troubles anxieux (*Inscrire lorsque pour un trouble mental présumé PQPTM*)

*5052 Indice de troubles dépressifs (*idem PQPTM*)

*5053 Indice de troubles bipolaires et apparentés

*5054 Indice de troubles de personnalité

*5055 Indice de troubles obsessionnels-compulsifs et apparentés (*idem PQPTM*)

*5056 Indice de troubles des conduites alimentaires et de l'ingestion d'aliments

*5057 Indice de troubles liés à des traumatismes ou à un facteur de stress (*idem PQPTM*)

*5059 Indice de trouble du spectre de la schizophrénie et les autres troubles psychotiques

*5060 Indice de troubles dissociatifs

*5061 Indice de troubles à symptomatologie somatique et apparenté

*5062 Indice de troubles de dysphorie de genre

*5063 Indice de troubles lié à une substance et troubles addictifs

*5064 Indice de troubles disruptifs, du contrôle des impulsions et des conduites

³ Code réservé aux usagers pour lesquels un diagnostic ou une conclusion relative à la présence d'un trouble mental a été émis par un médecin, un psychologue ou un professionnel dûment habilité à évaluer les troubles mentaux.

5100³	Troubles neurocognitifs (TNC) : <u>Incluant</u> : Démence, trouble amnésiques et autres TNC (TNC dû à ... Alzheimer, corps de Lewy, vasculaire, Parkinson, Huntington, etc) *5101 ³ État confusionnel (Délirium)
5110³	Schizophrénie et autres troubles psychotiques ... Ces troubles sont définis par des anomalies dans au moins un des cinq domaines suivants : idées délirantes, hallucinations, pensée désorganisée (discours), comportement moteur grossièrement désorganisé ou anormal (incluant la catatonie) et symptômes négatifs.
5130⁴	Troubles anxieux (PQPTM) <u>Incluant</u> : anxiété généralisée, trouble panique, anxiété de séparation, mutisme sélectif, agoraphobie, phobie spécifique, anxiété sociale les autres troubles anxieux (spécifié ou non spécifié). * 5132 ⁴ Trouble d'anxiété généralisée (PQPTM) * 5133 ⁴ Trouble de panique (PQPTM) * 5134 ⁴ Agoraphobie (PQPTM) * 5135 ⁴ Phobie spécifique (PQPTM) * 5136 ⁴ Phobie sociale (PQPTM)
5150⁴	Troubles des conduites alimentaires et de l'ingestion d'aliments. <u>Incluant</u> : le pica, le mérycisme, le trouble de l'alimentation avec restriction ou évitement, l'anorexie mentale, la boulimie, les accès hyperphagiques et les autres troubles de l'alimentation ou de l'ingestion d'aliments, spécifiés ou non spécifiés *5153 ⁴ Restriction ou évitement de l'ingestion d'aliments *5154 ⁴ Anorexie mentale *5155 ⁴ Boulimie *5156 ⁴ Accès hyperphagiques
5160⁴	Troubles disruptifs, du contrôle des impulsions et des conduites *5161 ⁴ Troubles oppositionnels avec provocation *5162 ⁴ Troubles explosifs intermittants *5163 ⁴ Troubles des conduites
5170⁴	Troubles de la personnalité *5171 ⁴ Groupe A des troubles de la personnalité *5172 ⁴ Groupe B des troubles de la personnalité *5173 ⁴ Groupe C des troubles de la personnalité
5190⁴	Troubles dissociatifs
5210⁴	Autres troubles mentaux
5260⁴	Troubles neurodéveloppementaux *5261 Troubles du spectre de l'autisme *5262 Troubles du déficit de l'attention/hyperactivité *5263 Retard global de développement *5264 Handicap intellectuel *5265 Troubles de la communication (langage, fluidité verbale, communication sociale) *5266 Troubles spécifiques des apprentissages- *5267 Troubles moteurs (Tics, Gilles de la Tourette, trouble développemental de la coordination, mouvements stéréotypés)
5300	Problèmes liés à la violence conjugale * 5301 Victime de violence conjugale * 5302 Conjoint violent (agresseur)
5310	Problèmes liés à la violence familiale

⁴ Code réservé aux usagers pour lesquels un diagnostic ou une conclusion relative à la présence d'un trouble mental a été émis par un médecin, un psychologue ou un professionnel dûment habilité à évaluer les troubles mentaux.

- * 5311 Enfant ou adolescent victime de violence
- * 5312 Parent victime de violence de la part de son enfant
- * 5313 Enfant témoin de violence conjugale ou familiale
- * 5314 Violence dans la fratrie

ACTE DE L'INTERVENTION*

- 6000 Démarches pour l'utilisateur** (voir la liste déroulante pour tous les types de démarches)
- * 6009 Signalement à la DPJ (intervention au dossier du jeune)
- 6050 Poursuite de la démarche**
- 6400 Ordonnances et recommandations professionnelles**
- 6401 Ordonnance médicale
 - 6406 Recommandation professionnelle
- 6500 Actions d'évaluation ou de réévaluation**
- 6502 Évaluation ou réévaluation psychosociale
 - 6507 Évaluation ou réévaluation psychologique
 - 6515 Évaluation ou réévaluation biopsychosociale
 - 6523 Évaluation ou réévaluation en psychoéducation
 - * 6529 Tests validés standardisés pour détecter des problèmes de dépendances (intervention au dossier de la personne qui passe le test)
 - * **6531 Évaluation ou réévaluation du trouble mental (PQPTM)**
L'évaluation du trouble mental vise à confirmer ou non la présence d'un trouble mental, c'est-à-dire de se prononcer sur la nature des « affections cliniquement significatives qui se caractérisent par le changement du mode de pensée, de l'humeur (affects), du comportement associé à une détresse psychique et/ou à une altération des fonctions mentales.»
- 6550 Poursuite d'évaluation ou de réévaluation**
- 6570 Action auprès de l'utilisateur ou du référent afin de préciser l'orientation des services**
- Code réservé aux actions produites dans les **guichets d'accès** dont le but est d'obtenir des renseignements supplémentaires permettant de venir **préciser l'orientation des services** de l'utilisateur lorsque celui-ci est en attente d'une prise en charge ou aux personnels responsables de faire des **relances nécessitant un jugement clinique pour les usagers en attente**. Excluant: Analyse dans le cadre d'une demande de service & Actions d'évaluation ou de réévaluations (6500).
- 6700 Actions d'observation ou de suivi (physique, psychique, psychosocial)**
- 6704 Suivi et contrôle de la médication
 - 6706 Vérification des habitudes alimentaires et de vie
 - 6707 Suivi de la situation psychique de l'utilisateur
 - 6708 Suivi de la situation psychosociale de l'utilisateur
- 6750 Élaboration ou révision d'un Plan d'intervention**
- 6755 Élaboration ou révision d'un Plan d'intervention interprofessionnel**
- 6760 Élaboration ou révision d'un Plan de service individualisé**
- 6770 Poursuite d'élaboration ou de révision d'un Plan d'intervention, Plan d'intervention interprofessionnel ou Plan de service individualisé**
- **6798 Repérage PQPTM** Questionnaire d'appréciation fait lors de l'évaluation sommaire avec profil 411
- **6799 Mesure clinique en continu PQPTM** Questionnaire d'appréciation fait lors d'un suivi PQPTM, profil 411
- **Codes 6798 & 6799 TOUJOURS utiliser en acte 2 ou 3 (Jamais en premier).**
- 6955 Actions éducatives et préventives concernant le jeu pathologique**
- 6960 Actions éducatives et préventives concernant l'usage d'alcool**
- 6970 Actions éducatives et préventives concernant l'usage du tabac et / ou vapotage à la nicotine**
- 6980 Actions de soutien à l'abandon du tabagisme et / ou vapotage à la nicotine**
- 6990 Actions éducatives et préventives concernant l'usage de médicaments**

- 7050 Actions éducatives et préventives reliées aux saines habitudes de vie**
- 7051 Stress et relaxation
 - 7058 Habitudes de sommeil
- 7100 Actions éducatives et préventives en santé sexuelle**
- 7130 Actions éducatives et préventives concernant les rôles familiaux**
- 7140 Actions éducatives et préventives concernant les rôles du père**
- 7150 Actions éducatives et préventives concernant les rôles de la mère**
- 7200 Actions éducatives et préventives au plan psychosocial**
- 7201 Ajustement aux étapes de la vie
 - 7202 Bien-être psychologique, incluant : hygiène mentale
 - 7203 Fonctionnement en société
 - 7204 Relations interpersonnelles
 - ** 7209 Actions éducatives et préventives au plan de la psychoéducation (incluant : toute forme de stimulation)
- 7210 Actions éducatives et préventives concernant la violence conjugale**
- 7220 Actions éducatives et préventives concernant la violence faite aux femmes**
- 7230 Actions éducatives et préventives concernant la violence envers les enfants**
- 7240 Actions éducatives et préventives concernant les relations entre les pairs**
- 7250 Actions éducatives et préventives concernant le suicide**
- 7270 Actions multifactorielles personnalisées ou non – prévention des chutes**
- 7700 Actions à caractère psychosocial incluant : la santé mentale**
- *7703 Intervention en situation de crise
 - * 7710 Mobilisation ou soutien des proches aidants, excluant : actions de réadaptation et de réintégration sociale (8100) (*coder au dossier de l'usager ayant une problématique*)
 - *7711 Services de soutien à l'entourage d'une personne dépendante (*coder au dossier du proche aidant*)
 - 7720 Thérapie
 - * 7721 Action à caractère psychosocial de type alcochoix
 - * **7724 Autosoins non dirigés (PQPTM)**
Les autosoins non dirigés (aussi appelés autosoins purs) comportent l'utilisation de matériel écrit, électronique ou faisant appel aux technologies de l'information et des communications. Ils s'appuient sur les principes issus des modèles théoriques cognitivo-comportementaux. Ils sont également adaptés au niveau de lecture de la personne. Ils se caractérisent généralement par un minimum d'interventions avec un intervenant (par exemple, des entretiens téléphoniques occasionnels) et des consignes afin que la personne utilisatrice de services puisse travailler de façon autonome et systématique.
 - * **7725 Autosoins dirigés (PQPTM)**
Les autosoins dirigés conventionnels comportent l'utilisation d'un éventail de livres, de manuels d'autosoins ou de matériel électronique adaptés au niveau de lecture de la personne utilisatrice de services et reposant sur les principes issus des modèles théoriques cognitivo-comportementaux. Il peut s'agir également de programmes d'autosoins dirigés assistés par les technologies de l'information et des communications.
 - * **7726 Éducation psychologique (PQPTM)**
L'éducation psychologique vise un apprentissage par l'information et l'éducation de la personne. Elle peut être utilisée à toutes les étapes du processus de soins et de services. Il s'agit de L'enseignement de connaissances et d'habiletés spécifiques visant à maintenir et à améliorer l'autonomie ou la santé de la personne, notamment à prévenir l'apparition de problèmes de santé ou sociaux incluant les troubles mentaux ou la détérioration de l'état mental. L'enseignement peut porter par exemple sur la nature de la maladie physique ou mentale, ses manifestations, ses traitements y compris le rôle que peut jouer la personne dans le maintien ou le rétablissement de sa santé et aussi sur des techniques de gestion de stress, de relaxation ou d'affirmation de soi. L'éducation psychologique est habituellement de courte durée, initiée par un intervenant, et soutenue par l'utilisation de documents écrits.
 - * **7727 Intervention de soutien (PQPTM)**
Cette intervention vise à soutenir la personne dans le but de maintenir et de consolider les acquis et les stratégies d'adaptation en ciblant les forces et les ressources dans le cadre de rencontres ou d'activités

régulières ou ponctuelles. Cette intervention implique notamment de rassurer, de prodiguer des conseils et de fournir de l'information portant sur l'état de la personne ou encore la situation vécue.

*** 7728 Relaxation appliquée (PQPTM)**

Programme ayant une visée d'éducation psychologique, d'enseignement de techniques de relaxation musculaire et sur la mise en pratique de ces techniques dans des situations où la personne vit ou pourrait vivre de l'anxiété. Selon les études scientifiques, le suivi consiste généralement en 12 à 15 séances hebdomadaires (un moins grand nombre de séances si la personne se rétablit plus tôt, ou plus de séances si nécessaire sur le plan clinique), d'une durée d'une heure chacune.

7729 Intervention interpersonnelle (PQPTM)

Tiré des expressions « Interpersonal therapy » ou « Interpersonal psychotherapy », la « thérapie interpersonnelle » désigne une approche limitée dans le temps qui vise à soulager les symptômes dépressifs en améliorant les relations et le fonctionnement interpersonnel actuel.

Les articles de recherche utilisent largement les expressions « therapy » et « psychotherapy » sans toutefois que les activités auxquelles on fait référence soient nécessairement de la psychothérapie au sens de la Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines.

Les articles de recherche sur lesquels s'appuient les recommandations concernant la « thérapie interpersonnelle » ne permettent pas de dire que ce type de traitement est de la psychothérapie, suggérant le terme « intervention interpersonnelle ». Ainsi, le terme « intervention interpersonnelle » désigne tout type d'aide associé à la « thérapie interpersonnelle » qui n'est pas de la psychothérapie.

*** 7730 Intervention de type cognitivo-comportementale (PQPTM)**

Des interventions qui s'apparentent à la psychothérapie, mais qui n'en sont pas, comme la rencontre d'accompagnement, l'intervention de soutien, l'intervention conjugale et familiale, l'éducation psychologique, la réadaptation, le suivi clinique et l'intervention en cas de crise sont des interventions dans le cadre desquelles il est possible d'utiliser des techniques, notamment des techniques cognitivo-comportementales. On peut également utiliser diverses techniques en psychothérapie, mais l'expression interventions utilisant des techniques cognitivo-comportementales ne renvoie pas à la psychothérapie dans ce document, ce qui signifie que ces interventions ne visent pas à modifier ce qui organise et régle le fonctionnement psychologique et mental de la personne, comme les croyances fondamentales et les schémas, pour ne référer qu'aux modèles cognitivo-comportementaux.

Les interventions utilisant des techniques cognitivo-comportementales peuvent servir de façon non exclusive à faire de l'éducation psychologique sur différents sujets (par exemple, l'impact des pensées sur les émotions, l'hygiène de vie, l'importance de l'activation comportementale et du réseau social), à soutenir la personne dans son autoobservation, à favoriser l'apprentissage de techniques de gestion des émotions et de résolution de problèmes, au développement de meilleures habiletés sociales, à la reconnaissance des pensées négatives ou automatiques et à leur association à certaines situations, et au remplacement des pensées erronées par d'autres plus adaptées ou réalistes. Ces interventions peuvent par ailleurs être offertes sous différentes modalités, plus particulièrement individuellement ou en groupe.

**** 7799 Renforcement, développement des compétences parentales**

9977 Intervention séance unique

7790⁵ Actions de psychothérapie

*** 7791⁵ Psychothérapie cognitivo-comportementale³ (PQPTM)**

La thérapie cognitivo-comportementale est une psychothérapie structurée et limitée dans le temps, issue du modèle théorique cognitivo-comportemental, où le patient travaille en collaboration avec le psychothérapeute afin de : reconnaître les types de pensées, de croyances et d'interprétations, et leurs effets sur les symptômes, états émotionnels et (ou) problèmes actuels; développer des compétences pour reconnaître, surveiller, puis remplacer les pensées, croyances et interprétations problématiques associées aux symptômes/problèmes ciblés par d'autres, plus réalistes et adaptées; développer diverses stratégies d'adaptation plus appropriées.

*** 7792⁵ Psychothérapie humaniste³ (PQPTM)**

La psychothérapie humaniste cherche à amener la personne à devenir consciente de ses difficultés, à les comprendre et à prendre ses propres décisions dans le but d'agir en fonction de ce qu'elle est et de

⁵ Seuls les médecins, psychologues et titulaires du permis de psychothérapeute peuvent utiliser ces codes d'actes spécifiques à la psychothérapie.

ce qu'elle ressent. Pour les tenants de l'orientation existentielle-humaniste, l'être humain possède en lui les ressources nécessaires pour se réaliser.

*** 7793⁵ Psychothérapie psychodynamique³ (PQPTM)**

Fortement influencée par la psychanalyse et faisant appel à la notion d'inconscient, la psychothérapie psychodynamique-analytique établit un lien entre les difficultés actuelles de la personne, ses expériences passées ainsi que les conflits refoulés et non résolus de son histoire personnelle. La personne est amenée à prendre conscience de l'influence de ces conflits sur son fonctionnement afin de les comprendre et de s'en dégager graduellement.

*** 7794⁵ Psychothérapie systémique (PQPTM)**

L'objectif de la psychothérapie systémique est de modifier les relations entre la personne et son entourage. Il est ainsi fréquent que le psychothérapeute rencontre des personnes significatives. Dans l'orientation systémique-interactionnelle, on considère que les problèmes personnels surgissent et se maintiennent en raison de l'interaction entre une personne et son entourage.

8000 Actions éducatives et préventives en santé mentale

9100 Concertation clinique

- Elle entraîne la rédaction du plan d'intervention ou la révision de celui-ci qu'il y ait ou non un changement lors de cette révision
- Elle est prévue ou prévisible au plan d'intervention.
- Implique des intervenants qui sont impliqués dans le suivi de l'utilisateur (assigné à l'utilisateur).

* Veuillez toujours utiliser le code le plus précis, d'autant plus lorsqu'un astérisque se trouve vis-à-vis le code, car le ministère fait le suivi de ces raisons et actes d'interventions.

PROFIL DE L'INTERVENTION

410	Troubles mentaux
411	Programme québécois pour les troubles mentaux (PQPTM)
420	Services psychosociaux généraux
610	Dépendance
810	Jeunes en difficulté

MODE D'INTERVENTION

MODE D'INTERVENTION

Type d'INTERVENTION →		1 - Individuel	2- Couple	3- Famille	4- Groupe
1	Rencontre en présence de l'utilisateur	✓	✓	✓	✓
2	Communication téléphonique en présence de l'utilisateur	✓	✓	✓	✓
3	Rencontre en l'absence de l'utilisateur	✓	✓ *	✓ *	
4	Communication téléphonique en l'absence de l'utilisateur	✓	✓ *	✓ *	
7	Visioconférence en présence de l'utilisateur	✓	✓	✓	✓
8	Visioconférence en l'absence de l'utilisateur	✓	✓ *	✓ *	

* Une intervention famille/couple en l'absence de l'utilisateur doit être saisie seulement lorsque tous les membres sont absents (ex, démarche ou concertation clinique).

MODE DE L'ACTIVITÉ PONCTUELLE

De GROUPE		
5	Rencontre groupe d'activité d'éducation systématique	Ex. postvention, présentation à un groupe.
6	Rencontre groupe d'activité de masse	Ex. Kiosque
12	Visioconférence groupe d'activité d'éducation systématique	Ex. postvention, présentation à un groupe.
13	Visioconférence groupe d'activité de masse	Ex. Kiosque

RÉSUMÉ DE CODES HARMONISÉ CISSMO

Accueil psychosocial (AAO), Services sociaux généraux (SSG),
Serv. Proximité, Serv. toxicomanie

MODE DE L'ACTIVITÉ PONCTUELLE (Suite)		
INDIVIDUEL		
9	Rencontre activité ponctuelle individualisée	<i>S'appliquent aux actions de repérage des besoins psychosociaux en contexte de pandémie</i>
10	Communication téléphonique activité ponctuelle individualisée	
11	Visioconférence activité ponctuelle individualisée	

LIEU DE L'INTERVENTION

Où se trouve l'intervenant au moment de l'intervention

120	Au domicile (<i>de l'utilisateur</i>)
150	À l'école (<i>préciser dans la liste déroulante</i>)
* 201	Centre de la petite enfance (CPE)
* 202	Service de garde en milieu familial reconnu
* 203	Garderie subventionnée
* 204	Garderie non subventionnée
* 205	Autre milieu de garde
301	Au CSSS, mission CLSC (<i>inclus le télétravail</i>)
302	Au CSSS, mission hospitalière (<i>hôpital Anna-Laberge ou Valleyfield</i>)
306	Au CSSS, Aire Ouverte
400	Milieu de travail (<i>de l'utilisateur</i>)
500	Dans les locaux d'un organisme communautaire ou groupe du milieu
600	Autres établissements réseau SSSS (<i>CMR, SRSOR, Virage, Centre jeunesse, autres établissements du SSSS</i>)
900	Autres lieux (<i>restaurant, prendre une marche</i>)

SUIVI DE L'INTERVENTION

Au moment de l'intervention; - Est-ce que je pense revoir l'utilisateur ?
- Est-ce que je fais une référence pour l'utilisateur ?

100	Aucun suivi sans référence formelle
200	Aucun suivi avec référence formelle interne
201	Aucun suivi avec référence formelle interne à Aire Ouverte
300	Aucun suivi avec référence formelle externe (excluant CH et centre de réadapt.)
301	Aucun suivi avec référence formelle au C.H. (incluant CHSGS et CHSP)
302	Aucun suivi avec référence formelle au Centre de réadaptation
303	Aucun suivi avec référence formelle au Centre jeunesse
305	Aucun suivi avec référence formelle à un organisme communautaire (<i>inclut : Retrouver son Entrain PQPTM</i>)
400	Suivi sans référence formelle
500	Suivi avec référence formelle interne
501	Suivi avec référence formelle interne à Aire Ouverte
600	Suivi avec référence formelle externe (excluant C.H. et centre de réadapt.)
601	Suivi avec référence formelle au C.H.
602	Suivi avec référence formelle au Centre de réadaptation
603	Suivi avec référence formelle au Centre jeunesse
605	Suivi avec référence formelle à un organisme communautaire (<i>inclut : Retrouver son Entrain PQPTM</i>)

LANGUE

100	Français	200	Anglais	300	Autres
-----	----------	-----	---------	-----	--------